

Questions à Luca JAHIER (CES européen)

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 23/04/2019

Président du Comité économique et social européen

A deux mois des élections européennes, qui se dérouleront le 26 mai, le CESE a organisé un débat d'actualité sur l'avenir de l'Europe. Mercredi 10 avril, la société civile organisée - à travers [les 18 groupes qui composent le Conseil](#) - a échangé sur le sujet avec [Luca Jahier](#), président du [Comité économique et social européen](#), et invité d'honneur de cette plénière.

Le 18 avril 2018, Luca Jahier a été élu président du Comité économique et social européen (CESE) pour une durée de deux ans et demi (jusqu'au mois d'octobre 2020). Il est membre du Comité depuis 2002. Au sein du CESE, il a beaucoup œuvré en faveur des politiques sociales et de cohésion de l'Union européenne ainsi que des questions internationales.

En septembre 2004, il est élu vice-président de la section spécialisée «Emploi, affaires sociales et citoyenneté».

Au mois d'octobre 2006, il est élu vice-président du groupe III, membre du Bureau du Comité pour une période de deux ans, et membre des comités consultatifs mixtes UE-Croatie et UE-Turquie.

D'octobre 2008 à 2010, il préside le Comité de suivi ACP-UE et le groupe permanent sur l'immigration et l'intégration.

En octobre 2011, il est élu président du groupe III du CESE, poste auquel il est confirmé en janvier 2013 puis en octobre 2015. En cette qualité, il est membre du Bureau du CESE. Au cours de [ses trois mandats](#) en tant que président, le groupe III a mené neuf études, tenu 42 conférences dans 17 pays de l'Union, rassemblant des milliers de personnes, ainsi que d'innombrables réunions avec les organisations européennes de la société civile.

Il a été désigné à l'unanimité par le groupe III pour devenir le président du CESE.

Au sein du CESE, M. Jahier a été rapporteur pour de nombreux avis, tels que: [Économie sociale africaine, UE, Afrique et Chine](#), [Articles 11, paragraphes 1 et 2, du traité de Lisbonne](#), [Pour une dimension sociale de l'Union économique et monétaire européenne](#), [Vers une stratégie de l'UE dans le domaine des relations culturelles internationales](#) ou [Traité de Lisbonne – Avis PE](#)

:

Autres fonctions intéressantes:

Président du conseil national de l'ACLI, une association chrétienne de travailleurs italiens, qui promeut, au moyen de son réseau de bureaux locaux, des services, des entreprises et des projets ad hoc en matière d'emploi et de participation active à la vie sociale (2008-2012).

Membre fondateur du Forum italien du secteur tertiaire.

Président de la FOCSIV, la fédération d'ONG du secteur de la coopération au développement (1994 à 2000).

Il a exercé de multiples activités dans le domaine de la coopération internationale, dans un premier temps auprès de l'association de bénévolat CISV (Comunità Impegno Servizio Volontariato) de Turin, puis dans le cadre de réseaux et d'associations d'ONG nationales et européennes (1980-2000).

Journaliste, analyste spécialisé dans la politique internationale.

Expert des mouvements associatifs de promotion sociale et du tiers secteur, responsable de programmes de développement en Afrique et ailleurs.